

Objectif



Nous avons été sollicités par le député de l'Isère pour un RDV AFPG, suite à l'envoi du document par la commission « Leviers et propositions d'actions RT 2012 ».

Ce rendez-vous a eu lieu à la Mairie de sa circonscription à CROLLES à côté de GRENOBLE (38).

Déroulé de l'entretien

L'entretien a duré environ 1 heure de façon très conviviale avec un intérêt manifeste pour les énergies renouvelables et leur développement.

Il faut noter que cette personne est un proche de F. HOLLANDE, il a été son porte parole sur l'énergie et l'environnement pendant sa campagne électorale.

Il a participé à la tarification de l'électricité éolienne et a déposé à l'assemblée nationale, la loi BROTTE pour assouplir la réglementation éolienne offrant un bonus à ceux qui consomment moins et un malus à ceux qui consomment le plus, système destiné à promouvoir et intensifier les économies d'énergies.

Intérêt du rapport réalisé par AFPG

En préambule, il a avoué rapidement n'avoir pas lu le rapport par manque de temps. Il connaît la géothermie dans son grand principe mais possède des à priori sur les coûts engendrés et sur les difficultés de réalisation de tels systèmes. Il a fallu de façon simpliste reprendre les différents types de géothermie possibles avec les avantages et contraintes de mise en œuvre. Pour beaucoup la géothermie se résume souvent à puiser de l'énergie dans l'eau souterraine (de surcroît en grande profondeur) avec des puissances de pompes importantes d'où une mauvaise compréhension des économies réalisées.

Même dans le cercle politique et ceux qui œuvrent dans le développement des énergies renouvelables, nous avons un réel besoin de communiquer et d'informer pour que la géothermie soit comprise par un public plus large et qu'elle ne reste pas l'adage de quelques initiés.

Il a été sensible et intéressé par les points suivants :

- Réduction des importations des énergies fossiles avec l'équilibre de la balance commerciale. Le coefficient **Mc F.R.E.E.** a suscité un intérêt particulier avec l'intégration des énergies

renouvelables dans la construction neuve et l'inversion du déclin de la géothermie. Cette action permet la prise en compte de l'autonomie énergétique et l'effet de levier sur les consommations avec un dégagement des ressources nécessaires à la rénovation des bâtiments. Il est favorable à la création d'un fonds de financement pour la rénovation.

- La préoccupation des politiques est également le maintien de l'emploi local avec la prise en compte des énergies renouvelables, la géothermie pourrait créer sans coût supplémentaire pour l'état.
- Nous avons également abordé le point dur pour l'Etat, d'un éventuel recours auprès du conseil d'état concernant le coefficient $M_{c_{GES}}$. En effet ce recours n'est pas souhaitable pour l'Etat avec un risque de reprise par les médias, la presse et toute la publicité que cela peut entraîner, la réaction sur ce point a été rapide avec comme réponse « on travaille sur le sujet » et quelque chose sera décidé rapidement.

Néanmoins, j'ai insisté sur le fait que la filière est en grand danger, que le temps ne joue pas en notre faveur. J'ai confirmé que si nous n'avions pas de réponse sur ce sujet précis en septembre, nous serions contraints de faire un recours pour obtenir la correction de cette distorsion avec le bois et les réseaux de chaleur.

Le message a été dit et semble avoir été pris en considération !

- Le ministère dit travailler également sur le coefficient de conversion d'énergie primaire et sa possible harmonisation avec la réglementation européenne mais il ne connaît pas l'avancement de ce dossier.
- Il connaît également les travaux qui sont en cours sur le code minier et le projet du nouveau décret relatif à la géothermie.
- Je lui ai également demandé, s'il était la personne concernée pour porter ce dossier au plus haut niveau de l'état. Il m'a répondu dans l'affirmative qu'il pouvait prendre ce dossier en charge.

De plus, il semblerait que la géothermie l'intéresse et qu'il pourrait être un soutien dans les ministères travaillant sur le sujet. J'en ai profité pour faire une demande d'aide et de soutien et ce que l'état peut nous apporter de façon concrète. Nous attendons ses propositions.

Conclusion :

Pour qu'il puisse porter ce dossier et intervenir dans les commissions, il m'a demandé de lui faire parvenir sous une dizaine de jours, un comparatif en chauffage en fonction des différentes énergies. Ce document synthétique servira à démontrer les bénéfices de la géothermie en termes de consommations, coûts d'énergie mais aussi sur la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Pour assurer le bon développement de la géothermie, il est indispensable d'améliorer l'information et d'amplifier les efforts engagés par les différents organismes. La transition énergétique est une opportunité pour notre filière et doit être soutenue par toutes les personnes qui portent le message en faveur des géothermies

Fait à Lyon le 3 juillet 2013

Georges BOLLARD

Représentant de l'AFPG à ce RDV